Association
Chemins de Vie en Allier
HABITAT PARTAGE
ASSOCIATION LOI 1901

Saint Menoux, le 12 avril 2025.

Convocation à l'Assemblée Générale annuelle (exercice 2024)

Mercredi 30 avril 2025 à 10h00

Maison du Carrouge
15 bis rue Ducarrouge 03210 St Menoux

Accueil des participants et émargement à 9h45

Ordre du jour :

Ouverture de l'assemblée générale à 10h.
Rapport moral
Rapport d'activités et perspectives
Rapport financier
Quitus aux administrateurs
Montant des adhésions pour 2026
Approbation du conseil d'administration
Questions diverses

Fin prévue de l'assemblée générale : 11h30.

A l'issue de l'A.G., nous partagerons une collation.

Rappel : La cotisation annuelle est de 20 € pour les membres.
Pour rester adhérent ami de l'association, il est nécessaire de s'acquitter d'une cotisation annuelle de 10€.
Il n'y a pas de pouvoir ; seuls votent les présents à jour de cotisation.